

Fonds de recherche du Québec

Nature et Technologies Santé Société et Culture



Consultation auprès des personnes en situation de handicap dans la communauté de la recherche

Rapport synthèse

**Fonds
de recherche**

Québec



Une version accessible de ce document est disponible en ligne. Si vous éprouvez des difficultés techniques ou pour obtenir une version adaptée, veuillez communiquer avec nous : edi@frq.gouv.qc.ca ou 643-8560, poste 3491.

Citation suggérée : Fonds de recherche du Québec, Consultation auprès des personnes en situation de handicap dans la communauté de la recherche : Rapport synthèse (2025).

Table des matières

Sommaire exécutif.....	3
Préambule	4
Remerciements	5
Aperçu de la consultation.....	6
Échantillon.....	6
Procédure.....	7
Limites.....	8
Résultats	9
Obstacles dans le milieu de la recherche postsecondaire.....	9
Évaluation de l'excellence en recherche	9
Manque d'écoute et de compréhension	10
Obstacles dans l'accès au financement du FRQ.....	10
Plateformes informatiques	10
Expertise et accompagnement.....	11
Interruptions et ralentissements	11
Pistes de solutions proposées.....	11
Formation et sensibilisation.....	12
Interruptions et ralentissements	12
Accessibilité des informations	12
Financement ciblé	12
Retombées de la consultation	13
Annexe 1. Organismes mobilisés dans le cadre de la consultation	14
Annexe 2. Constats et pistes de solutions pour les établissements	15

Sommaire exécutif

Le Fonds de recherche du Québec a mandaté le Réseau interuniversitaire québécois pour l'équité, la diversité et l'inclusion pour mener une consultation auprès de personnes en situation de handicap dans la communauté de la recherche au Québec.

Vingt-six personnes étudiantes et chercheuses en situation de handicap ont participé à des groupes de discussion tenus au printemps 2025, où elles ont été invitées à faire part des obstacles et défis rencontrés dans l'accès au financement du FRQ et à proposer des pistes de solutions.

Les personnes consultées rapportent deux obstacles principaux qu'elles perçoivent dans le milieu de la recherche postsecondaire en général :

- La façon dont l'excellence en recherche est conceptualisée et évaluée, qui tend à défavoriser les personnes présentant des parcours perçus comme atypiques ;
- Le manque d'écoute et de compréhension du milieu quant aux défis qu'elles rencontrent et aux besoins qu'elles expriment.

En ce qui concerne plus spécifiquement les obstacles perçus dans l'accès au financement du FRQ, les personnes consultées soulèvent notamment :

- Des problèmes d'accessibilité dans les plateformes informatiques ;
- Une méconnaissance, au sein du personnel, des défis liés au handicap ;
- Des préoccupations quant à la prise en compte des interruptions et ralentissements dans le parcours des personnes candidates.

Les personnes consultées ont également proposé au FRQ des pistes de solutions visant à réduire les obstacles perçus. Celles-ci concernent principalement :

- La formation et la sensibilisation du personnel et des comités d'évaluation ;
- La révision des instructions concernant les interruptions et les ralentissements ;
- L'amélioration de l'accessibilité des formulaires et des documents ;
- La création d'un financement ciblé pour les personnes en situation de handicap.

Préambule

En février 2025, le Fonds de recherche du Québec (FRQ) a lancé une consultation auprès des personnes en situation de handicap au sein du milieu québécois de la recherche postsecondaire. Le FRQ a mandaté le Réseau interuniversitaire québécois pour l'équité, la diversité et l'inclusion (RIQEDI) pour mener cette consultation, qui s'est tenue sous forme de groupes de discussion au printemps 2025.

Le présent rapport présente une synthèse des principaux résultats de la consultation, dont les objectifs de la consultation étaient les suivants :

- Identifier les obstacles et défis rencontrés par des personnes vivant avec différents types de handicaps dans l'accès au financement du FRQ ;
- Dégager des pistes de solutions qui permettraient de réduire les obstacles identifiés.

Cette démarche découle entre autres de l'engagement du FRQ à contribuer à l'évolution de l'évaluation de l'excellence en recherche, notamment par des pratiques équitables et inclusives. Le FRQ s'est par ailleurs doté en 2021 d'une stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, qui vise notamment à réduire les obstacles auxquels font face certains groupes dans le milieu de la recherche, dont les personnes en situation de handicap.

Cette consultation s'inscrit également dans le cadre de l'élaboration par le FRQ de son premier plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap, produit en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale (RLRQ, c. E- 20.1).

Remerciements

Le FRQ souhaite remercier l'ensemble des personnes qui ont participé à cette consultation. En acceptant de partager généreusement leurs expériences et leurs idées, elles contribuent à faire évoluer le milieu de la recherche vers une plus grande accessibilité pour l'ensemble de la communauté.

Le FRQ tient également à remercier le RIQEDI pour la prise en charge de la consultation, de même que les organismes du milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche du Québec et du Canada qui se sont mobilisés dans le cadre de cette initiative (liste des organismes à l'[annexe 1](#)). Par leurs judicieux conseils, ils ont permis d'améliorer la démarche et les outils utilisés lors de la consultation, en plus de faire la promotion de celle-ci auprès de la population ciblée.

Aperçu de la consultation

Échantillon

Le recrutement pour cette consultation s'est fait principalement à l'aide d'annonces dans les communications et les médias sociaux du FRQ et du RIQEDI.

Pour participer, les personnes devaient :

1. S'identifier comme une personne vivant avec un handicap, en se basant sur la description suivante :

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale utilise le terme « personne handicapée » pour référer à « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes »¹. L'Enquête canadienne sur l'incapacité cible par exemple des incapacités « liées à l'ouïe, la vision, la mobilité, la flexibilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, la santé mentale, la mémoire et le développement »².

2. Avoir soumis, préparé ou tenté de préparer au moins une demande de bourse ou de subvention au FRQ au cours des huit années précédant la consultation, c'est-à-dire depuis l'implantation des formulaires de demande dans la plateforme informatique FRQnet.

Au total, 26 personnes ont participé aux groupes de discussion, dont 19 membres de la relève étudiante et sept membres du corps professoral. Près de la moitié a rapporté avoir déjà obtenu un financement du FRQ (bourse, subvention ou prix). Les personnes consultées vivaient avec divers types de handicaps, notamment des handicaps moteurs

¹ [E-20.1 — Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale \(gouv.qc.ca\)](#)

² [Enquête canadienne sur l'incapacité, 2022 : Guide des concepts et méthodes \(statcan.gc.ca\)](#)

(p. ex., mobilité, dextérité, flexibilité), sensoriels (p. ex., vision, audition), ou liés à des fonctions organiques, à un trouble de santé mentale, ou à un trouble d'apprentissage.

Le nombre de personnes consultées, bien qu'il puisse paraître petit, est en fait similaire au nombre de personnes recrutées à l'échelle du Canada par les Instituts de recherche en santé du Canada et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, dans le cadre de leurs propres séances de discussion et entrevues auprès de personnes en situation de handicap (35 et 17 personnes, respectivement)^{3,4}.

Ces nombres reflètent notamment la sous-représentation des personnes en situation de handicap au sein de la communauté de la recherche. En effet, parmi les personnes ayant répondu à l'*Enquête sur le corps professoral et les chercheurs du niveau postsecondaire de 2019* au Québec, environ 4 % des membres du corps professoral universitaire et des personnes inscrites au doctorat ont déclaré avoir un handicap⁵, alors que les personnes en situation de handicap représentaient environ 16 % de la population âgée de 15 ans et plus⁶.

Procédure

Les personnes recrutées ont participé à l'une des six séances de groupes de discussion organisées et animées par le RIQEDI. D'une durée de deux heures chacune, elles se sont tenues en ligne en mars et avril 2025.

Aucune personne employée par le FRQ n'était présente lors des séances de discussion, et aucune n'a eu accès à l'identité des personnes consultées ni aux données brutes, transcriptions ou notes prises pendant les rencontres. Cette approche visait à permettre

³ [Rapport sommaire : séances de discussion virtuelles sur l'accessibilité et le capacitisme systémique dans le système de financement de la recherche en santé — IRSC](#)

⁴ [Rapport sommaire des consultations — Accessibilité](#)

⁵ Statistique Canada. [Tableau 37-10-0165-01 Certaines caractéristiques de la population du corps professoral et des chercheurs au niveau postsecondaire selon la région, le rôle, le statut d'emploi](#)

⁶ Statistique Canada. [Tableau 13-10-0374-01 Personnes avec et sans incapacité âgées de 15 ans et plus, selon le groupe d'âge et le sexe, Canada, provinces et territoires](#)

aux personnes consultées de s'exprimer le plus librement possible, ce qu'elles ont dit avoir apprécié.

Une fois dépersonnalisés, les propos formulés par les personnes participantes ont été regroupés sous forme de synthèse qualitative et présentés au FRQ. Le présent rapport, rédigé à partir de cette synthèse, fait part des principaux obstacles identifiés et des principales pistes de solution proposées lors des groupes de discussion.

Limites

La taille et la composition de l'échantillon ne permettent pas de généraliser les résultats à l'ensemble des personnes en situation de handicap dans la communauté de la recherche. Les pistes de solution et les obstacles contenus dans ce rapport découlent d'expériences spécifiques vécues ou constatées par les personnes consultées. Ils ne reflètent donc pas nécessairement les perceptions et expériences de toutes les personnes en situation de handicap, celles-ci présentant une diversité de profils, de parcours, d'expériences et de types de handicaps, entre autres.

Les personnes recrutées pouvaient avoir préparé une demande au FRQ jusqu'à huit ans avant la consultation. Ainsi, certaines des expériences rapportées lors des groupes de discussion pourraient ne pas refléter les règles, pratiques et outils actuels du FRQ. Les personnes animant les séances n'ayant pas une connaissance précise de ceux-ci, il était difficile pour elles d'identifier les perceptions potentiellement erronées ou de poser les questions de clarification qui auraient permis de s'assurer que l'ensemble des propos rapportés concernent la situation actuelle au FRQ.

Résultats

Les personnes participantes ont dit accueillir favorablement la démarche de consultation et la volonté du FRQ de prendre en compte les obstacles rencontrés par les personnes en situation de handicap dans l'accès à son financement. Elles ont par ailleurs souligné leur appréciation de certaines mesures d'adaptation déjà offertes par le FRQ, d'autres organismes de financement et les établissements d'enseignement supérieur. Parmi celles-ci, celle qui revient le plus souvent est la possibilité d'ajuster des échéanciers. On donne en exemple la prolongation des périodes d'admissibilité à certains programmes de financement ou la possibilité d'utiliser des octrois sur une période plus longue que celle prévue aux règles.

Cette section du rapport présente les obstacles le plus souvent identifiés par les personnes consultées dans l'accès au financement du FRQ et dans le milieu de la recherche postsecondaire en général, de même que des pistes de solutions proposées au FRQ. Par ailleurs, les personnes consultées ont également fait part de constats et de suggestions qui concernent spécifiquement les établissements d'enseignement supérieur et non les organismes subventionnaires comme le FRQ. Ces résultats sont présentés à l'[annexe 2](#).

Obstacles dans le milieu de la recherche postsecondaire

Les obstacles présentés dans cette section sont ceux qui ne sont spécifiques ni aux établissements ni au FRQ, mais qui se rapportent plutôt au milieu de la recherche et de l'enseignement supérieur de façon générale.

Évaluation de l'excellence en recherche

Parmi les obstacles rencontrés dans le milieu de la recherche en général, le plus important selon les personnes consultées est la façon dont l'excellence en recherche est conceptualisée et évaluée, qu'elles perçoivent comme défavorisant les personnes en situation de handicap et d'autres groupes, dont les parcours ne correspondent pas au modèle attendu. Notamment, les attentes et exigences implicites en matière de productivité peuvent être plus difficiles à rencontrer pour plusieurs personnes en situation de handicap, pour qui les activités valorisées peuvent demander plus de

temps, d'efforts ou de ressources (p. ex. les déplacements pour des communications scientifiques).

Cet obstacle est amplifié par le fait que le milieu de la recherche est encore perçu par plusieurs comme une méritocratie, où la reconnaissance et l'avancement dépendraient uniquement du mérite de chaque individu, sans égard aux conditions de départ souvent inégales ni aux obstacles rencontrés par certains groupes. Les personnes consultées reconnaissent les efforts déployés par le FRQ pour déconstruire ce mythe et faire évoluer les modèles d'excellence de la recherche, en collaboration avec les autres organismes de financement, les établissements et la communauté de la recherche. Elles l'encouragent donc à poursuivre ce travail.

Manque d'écoute et de compréhension

Un autre défi important rencontré fréquemment par les personnes consultées est le manque d'écoute et de compréhension quant à leurs besoins et aux obstacles qu'elles peuvent rencontrer dans leurs activités de formation et de recherche. Elles disent recevoir fréquemment des mesures d'adaptation inadéquates, qui ne tiennent pas compte de leurs besoins spécifiques. De plus, elles doivent souvent expliquer leur handicap et justifier leurs besoins, ce qui requiert du temps et de l'énergie, en plus de générer du stress, de l'inconfort et des sentiments de honte, de dévalorisation et de solitude.

Obstacles dans l'accès au financement du FRQ

Cette section présente les obstacles rapportés le plus fréquemment lors de la consultation, parmi ceux qui concernent plus spécifiquement l'accès au financement du FRQ. Ceci ne signifie pas que ces obstacles sont uniques au FRQ, mais simplement que les personnes participantes ont rapporté avoir déjà rencontré ces obstacles dans leurs interactions avec le FRQ.

Plateformes informatiques

Un obstacle majeur identifié par les personnes consultées concerne l'accessibilité des plateformes informatiques du FRQ. Elles mentionnent notamment que la plateforme utilisée pour préparer et soumettre les demandes de financement ne rencontre pas les standards d'accessibilité qui s'appliquent aux sites Web et que des problèmes y ont été constatés en matière de compatibilité avec les logiciels d'aide à la lecture. On note

également que le site Web du FRQ présente des barrières en raison de sa complexité, qui peut rendre difficile l'accès aux informations à jour sur les programmes.

Expertise et accompagnement

Parmi les obstacles et défis rencontrés dans l'accès au financement, les personnes consultées disent faire parfois face à un manque de compréhension et de connaissances en matière de handicap dans leurs interactions avec le personnel du FRQ. Cela se perçoit notamment dans un accompagnement qu'elles jugent insuffisant ou inadéquat dans la préparation des demandes de financement.

Interruptions et ralentissements

Les personnes consultées rapportent quelques obstacles en lien avec la section des formulaires de demande de financement où les personnes candidates peuvent faire part des interruptions et ralentissements dans leur parcours académique et en recherche. Elles notent tout d'abord qu'il peut être difficile, dans le cas d'un handicap, de préciser la durée d'une interruption ou le pourcentage de réduction des activités lors d'un ralentissement.

De plus, plusieurs affirment ne pas compléter cette section, par crainte que cela nuise à l'évaluation de leur demande, en raison des biais et de la stigmatisation des personnes en situation de handicap. Elles craignent que les membres des comités d'évaluation n'aient pas la formation nécessaire à la prise en compte des informations qu'elles pourraient divulguer dans cette section.

Enfin, les personnes consultées considèrent qu'il n'y a pas suffisamment d'informations disponibles sur la façon dont les renseignements fournis dans cette section circulent et sont utilisés par le FRQ. On déplore notamment que les rétroactions transmises aux personnes candidates à la suite de l'évaluation des demandes ne permettent pas nécessairement de savoir comment le comité d'évaluation a pris en compte ces renseignements.

Pistes de solutions proposées

Les personnes consultées lors des groupes de discussion ont été invitées à formuler des suggestions de mesures que le FRQ pourrait mettre en place pour réduire les obstacles identifiés dans l'accès à son financement. Cette section présente les principales pistes de solutions proposées.

Formation et sensibilisation

Les groupes de discussion ont tous suggéré que le personnel du FRQ reçoive une formation sur le handicap et l'inclusion, afin de favoriser une meilleure compréhension. On propose également que les comités d'évaluation soient sensibilisés aux défis et limites rencontrés par les personnes en situation de handicap.

Interruptions et ralentissements

Les personnes consultées souhaitent que le FRQ modifie les instructions de la section des demandes de financement qui porte sur les interruptions et les ralentissements. Plus spécifiquement, elles suggèrent de ne plus demander une estimation du taux de ralentissement des activités et de mettre plutôt l'accent sur une explication des impacts vécus par les personnes en lien avec leur handicap.

Les groupes de discussion aimeraient également que le FRQ fournisse plus d'information à la communauté sur la façon dont les interruptions et les ralentissements sont traités par les comités d'évaluation. On suggère par exemple d'inclure cette information dans les rétroactions transmises aux personnes ayant soumis une demande de financement.

Accessibilité des informations

Les personnes consultées souhaitent que le FRQ améliore l'accessibilité de ses formulaires et des documents qu'il diffuse. Elles considèrent par ailleurs que l'ajout de webinaires ou de tutoriels pourrait faciliter la compréhension du processus de demande de financement et des règles d'utilisation des octrois, notamment en ce qui concerne les dépenses liées à un handicap.

Financement ciblé

Comme les personnes consultées ont l'impression d'être désavantagées dans les programmes de financement réguliers, elles souhaiteraient que le FRQ réserve une partie de son financement aux personnes en situation de handicap. Ceci pourrait prendre la forme d'un programme ciblé, ou encore d'un supplément aux subventions qui servirait à couvrir les frais additionnels encourus par les personnes en situation de handicap en lien avec l'accessibilité.

Retombées de la consultation

La consultation des personnes en situation de handicap fait partie des initiatives mises sur pied par le FRQ dans le cadre de son engagement envers l'évolution de l'évaluation de l'excellence en recherche et de l'élaboration de son plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap. Les résultats de cette consultation seront donc pris en compte dans l'amélioration des pratiques et des programmes du FRQ.

Quelques mesures ont déjà été mises en œuvre par le FRQ en lien avec des propositions contenues dans ce rapport. Notamment, des ajustements ont été apportés à la section des formulaires de demandes qui porte sur les interruptions et les ralentissements des activités de recherche :

- Les instructions ont été modifiées afin de permettre aux personnes candidates de faire part de circonstances autres que des interruptions ou des ralentissements, qui ont pu avoir un impact sur leurs activités et leurs réalisations.
- Une estimation du taux de ralentissement des activités n'est plus requise.
- La section a été restructurée de façon à mettre l'accent sur les impacts des différentes circonstances sur les activités et les réalisations.

D'autres mesures ont été incluses dans le plan d'action 2025-2026 du FRQ à l'égard des personnes en situation de handicap. Celles-ci visent notamment à améliorer l'accessibilité des outils et documents nécessaires à la préparation des demandes de financement et la formation du personnel en matière de handicap.

Enfin, dans un souci d'amélioration continue des pratiques de l'organisme en matière d'accessibilité, d'autres éléments du rapport seront examinés par le FRQ au cours de la prochaine année, afin de déterminer les mesures qui pourraient être implantées à plus long terme.

Annexe 1. Organismes mobilisés dans le cadre de la consultation

- Association des doyennes et doyens des études supérieures au Québec
- Association des administratrices et des administrateurs de recherche universitaire du Québec
- Association québécoise interuniversitaire des conseillers aux étudiants en situation de handicap
- Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire
- Centre de recherche pour l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Comité intersectoriel étudiant du FRQ
- Fédération des sciences humaines
- Observatoire sur la réussite en enseignement supérieur
- Observatoire sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur
- Regroupement des directions universitaires des Services aux étudiants du Québec
- Union étudiante du Québec

Annexe 2. Constats et pistes de solutions pour les établissements

Lors des groupes de discussion, les personnes consultées ont été invitées à partager leurs expériences dans le milieu de la recherche postsecondaire. Parmi les éléments soulevés, ceux qui concernent spécifiquement les établissements d'enseignement supérieur sont rapportés dans cette annexe.

Tout d'abord, les personnes consultées ont souligné leur appréciation de plusieurs mesures offertes par leurs établissements, citant par exemple l'aide à la prise de notes en classe et la mise à disposition de salles où il est possible de s'isoler ou de profiter d'un espace silencieux.

Les discussions au sein des groupes de discussion ont toutefois mis en lumière certaines lacunes et des disparités entre les établissements dans le soutien offert aux personnes en situation de handicap, notamment dans la préparation de demandes de financement. Seule une partie des personnes consultées dit avoir bénéficié d'un tel accompagnement de la part de son établissement. De plus, lorsqu'un accompagnement est offert, les personnes qui en sont responsables n'ont pas nécessairement l'expertise qui leur permettrait d'offrir un soutien adapté aux personnes vivant avec différents types de handicap.

Ainsi, les personnes consultées souhaiteraient que les établissements d'enseignement supérieur offrent un soutien spécifique aux personnes en situation de handicap qui préparent une demande de bourse d'excellence ou de subvention de recherche. Elles proposent notamment des groupes d'entraide ou de discussion, ou encore des aides à la révision des demandes.

Enfin, les personnes consultées déplorent que dans certains établissements, l'information concernant les mesures d'adaptation, l'accompagnement et les ressources disponibles pour les personnes en situation de handicap soit difficile à trouver. Elles suggèrent donc aux établissements d'augmenter la visibilité des services d'aide et des ressources offertes aux personnes en situation de handicap.

Fonds de recherche du Québec

frq.gouv.qc.ca